



Déclaration liminaire au comité social d'administration de l'administration centrale de repli du 25 juin 2026

Madame la présidente, mesdames et messieurs,

Nous adressons également nos premiers mots à l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, celles et ceux qui restent et qui continuent, malgré un manque chronique de moyens humains et financiers qui s'accumule d'année en année, d'assurer et de garantir le service public de la justice.

L'inspection générale de la justice a rendu ses premières conclusions sur l'affaire « Lyhanna » ce lundi 22 juin, pointant des responsabilités individuelles dans la gestion des signalements autour de l'auteur présumé.

La CGT le dit clairement : ce sont l'empilement des réformes, des priorités imposées sans les moyens de les assurer et des choix politiques assumés qui ont produit le drame de Lyhanna. Des choix qui ont un nom, la pénurie.

Pénurie de magistrats et de greffiers dans les tribunaux, dysfonctionnements informatiques à répétition, heures travaillées non rémunérées, point d'indice gelé. Un ministère si peu attractif que les postes publiés restent vacants et que les détachements explosent.

Si ce ministère prenait la peine de regarder ce qui se passe réellement au sein de ses propres services, il ne découvrirait pas avec surprise que ses logiciels métiers sont défectueux tandis que d'autres projets informatiques, inachevés ou non conformes à la réglementation en vigueur, réclament des financements qu'on leur refuse. Pire encore : plutôt que de s'assurer du bon fonctionnement des outils existants, on continue de démultiplier les logiciels, ajoutant de la complexité là où il faudrait de la fiabilité. Le « choc » numérique n'est pas là où on tente de le faire croire .

On parle beaucoup depuis la Place Vendôme mais le ministère ne dit mot.

Le ministre depuis la place Vendôme communique-t-il aux citoyens qu'à aucun moment il n'a été question à ce stade d'augmenter le budget de fonctionnement de la future direction des victimes et des usagers ? Que les 26 ETPT qui viennent s'ajouter aux effectifs du SG/SADJAV sont un simple transfert d'effectifs et non de véritables créations de postes avec un budget supplémentaire ? A-t-il pensé à préciser que ces 26 ETPT sont pris sur les emplois prévisionnels du SG et de la DSJ qui auraient peut-être un besoin cruel de les conserver pour assurer des missions essentielles ?

Enfin que dire des 70 agents statisticiens qui eux se prennent des attaques gratuites dans les médias où le ministre déclare « qu'il n'y a pas de service statistique au ministère de la Justice ».

Mais quelle communication y'a-t-il entre le secrétariat général et le cabinet du ministre ? Le ministre n'est-il donc pas au courant qu'il y a peu, le SSER a été sorti du feu SG/SEM (aujourd'hui SG/SAJES) pour devenir un service à part entière et lui donner une dimension métier plus conséquente ?

La CGT exige des moyens humains, financiers, immobiliers parce que c'est bien de cela qu'il s'agit : un ministère qu'on laisse mourir à petit feu et des drames qui s'annonceront à nouveau.

Pour la CGT-SM
Les élus et élus